

## Conseil provincial

Palais provincial  
Place Saint-Lambert, 18A  
4000 LIEGE  
N° d'entreprise : 0207.725.104

### PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION PUBLIQUE DU 8 NOVEMBRE 2022

M. Jean-Claude JADOT, Président, ouvre la séance à 16h35'.

M. Irwin GUCKEL et M<sup>me</sup> Anne THANS-DEBRUGE siègent au Bureau en qualité de Secrétaires.

M. le Gouverneur et M. le Directeur général provincial assistent à la séance.

Il est constaté par la liste de présence que **54** membres assistent à la séance.

#### Présents :

M. Mustafa BAGCI (PS), M<sup>me</sup> Astrid BASTIN (Les Engagés-CSP), M<sup>me</sup> Muriel BRODURE-WILLAIN (PS), M. Serge CAPPÀ (PS), M. Thomas CIALONE (MR), M<sup>me</sup> Deborah COLOMBINI (PS), M<sup>me</sup> Catharina CRAEN (PTB), M<sup>me</sup> Aline de BARROS (ECOLO), M. Alain DECERF (PS), M<sup>me</sup> Virginie DEFRANG-FIRKET (MR), M. Maxime DEGEY (MR), M. Marc DELREZ (PTB), M. André DENIS (MR), M. Guy DUBOIS (MR), M. Hajib EL HAJJAJI (ECOLO), M. Serge ERNST (Les Engagés-CSP), M. Miguel FERNANDEZ (PS), M<sup>me</sup> Katty FIRQUET (MR), M<sup>me</sup> Nathalie FRANÇOIS (ECOLO), M<sup>me</sup> Murielle FRENAY (ECOLO), M<sup>me</sup> Sandrina GAILLARD (ECOLO), M. Luc GILLARD (PS), M<sup>me</sup> Isabelle GRAINDORGE (PS), M. Irwin GUCKEL (PS), M. Alexis HOUSIAUX (PS), M<sup>me</sup> Isabelle HUMBLET (PS), M. Jean-Claude JADOT (MR), M. Claude KLENKENBERG (PS), M<sup>me</sup> Catherine LACOMBLE (PTB), M<sup>me</sup> Caroline LEBEAU (ECOLO), M. Jean-Denis LEJEUNE (Les Engagés-CSP), M. Luc LEJEUNE (Les Engagés-CSP), M. Roland LÉONARD (PS), M<sup>me</sup> Valérie LUX (MR), M. Marc MAGNERY (ECOLO), M. Jean-Claude MEURENS (MR), M<sup>me</sup> Marie MONVILLE (Les Engagés-CSP), M<sup>me</sup> Assia MOUKKAS (ECOLO), M. Daniel MÜLLER (PFF-MR), M<sup>me</sup> Sabine NANDRIN (MR), M<sup>me</sup> Chantal NEVEN-JACOB (MR), M. Didier NYSSSEN (PS), M. Alfred OSSEMANN (SP), M. Grégory PIRON (PTB), M. Rafik RASSAA (PTB), M<sup>me</sup> Carine RENSON (PS), M<sup>me</sup> Isabelle SAMEDI (ECOLO), M<sup>me</sup> Marie-Christine SCHEEN (PTB), M. Jacques SCHROBILTGEN (Les Engagés-CSP), M<sup>me</sup> Vinciane SOHET (PS), M<sup>me</sup> Anne THANS-DEBRUGE (MR), M<sup>me</sup> Odette THREINEN (ECOLO), M<sup>me</sup> Victoria VANDEBERG (MR), M<sup>me</sup> Daphné WISLEZ (ECOLO).

#### Excusés :

M. Pol HARTOG (MR), M. Julien VANDEBURIE (ECOLO).

# 1. ORDRE DU JOUR ACTUALISÉ

---

## Séance publique

1. Lecture du résumé du procès-verbal de la réunion du 7 novembre 2022.
2. Budget provincial 2022 – 3<sup>e</sup> série de modifications.  
**(Document 22-23/001) – 2<sup>e</sup> Commission (Santé – Établissements hospitaliers – Affaires sociales – Enseignement spécialisé – ASBL Centre de réadaptation au travail – Sports – Communication et information – Budget)**
3. Emprunts de couverture des dépenses extraordinaires de 2022 – 4<sup>e</sup> série.  
**(Document 22-23/002) – 5<sup>e</sup> Commission (Tourisme – Économie – Finances – Administration générale – Logement – Mobilité)**
4. Perception des taxes provinciales pour l'année 2023 – Règlement général relatif à la perception des taxes provinciales.  
**(Document 22-23/003) – 5<sup>e</sup> Commission (Tourisme – Économie – Finances – Administration générale – Logement – Mobilité)**
5. Perception des taxes provinciales pour l'année 2023 – Règlement relatif à la taxe sur les dépôts de mitrailles et de véhicules hors d'usage.  
**(Document 22-23/004) – 5<sup>e</sup> Commission (Tourisme – Économie – Finances – Administration générale – Logement – Mobilité)**
6. Perception des taxes provinciales pour l'année 2023 – Règlement relatif à la taxe sur les véhicules isolés hors d'usage.  
**(Document 22-23/005) – 5<sup>e</sup> Commission (Tourisme – Économie – Finances – Administration générale – Logement – Mobilité)**
7. Perception des taxes provinciales pour l'année 2023 – Règlement relatif à la taxe sur les établissements bancaires.  
**(Document 22-23/006) – 5<sup>e</sup> Commission (Tourisme – Économie – Finances – Administration générale – Logement – Mobilité)**
8. Perception des taxes provinciales pour l'année 2023 – Règlement relatif à la taxe sur les permis et licences de chasse.  
**(Document 22-23/007) – 5<sup>e</sup> Commission (Tourisme – Économie – Finances – Administration générale – Logement – Mobilité)**
9. Perception des taxes provinciales pour l'année 2023 – Règlement relatif à la taxe sur les établissements dangereux, insalubres et incommodes, ainsi que sur les établissements soumis au décret relatif au permis d'environnement.  
**(Document 22-23/008) – 5<sup>e</sup> Commission (Tourisme – Économie – Finances – Administration générale – Logement – Mobilité)**
10. Perception des taxes provinciales pour l'année 2023 – Règlement relatif aux exonérations en faveur d'activités industrielles nouvelles.  
**(Document 22-23/009) – 5<sup>e</sup> Commission (Tourisme – Économie – Finances – Administration générale – Logement – Mobilité)**
11. Perception des taxes provinciales pour l'année 2023 – Résolution fixant le taux des centimes additionnels au précompte immobilier.  
**(Document 22-23/010) – 5<sup>e</sup> Commission (Tourisme – Économie – Finances – Administration générale – Logement – Mobilité)**
12. Projet de budget des recettes et dépenses provinciales pour l'année 2023.  
**(Document 22-23/011) – 2<sup>e</sup> Commission (Santé – Établissements hospitaliers – Affaires sociales – Enseignement spécialisé – ASBL Centre de réadaptation au travail – Sports – Communication et information – Budget)**
13. Emprunts de couverture des dépenses extraordinaires de 2023 – 1<sup>re</sup> série.  
**(Document 22-23/012) – 5<sup>e</sup> Commission (Tourisme – Économie – Finances – Administration générale – Logement – Mobilité)**

14. Approbation du procès-verbal de la réunion du 7 novembre 2022.

## **2. COMMUNICATION DE M. LE PRÉSIDENT**

---

M. le Président informe l'Assemblée que se trouvent sur les bancs l'ordre du jour actualisé de la séance du jour.

M. le Président rappelle que les travaux du jour sont consacrés :

- aux réponses des Députés provinciaux aux interventions du lundi 7 novembre sur leurs compétences spécifiques ;
- et aux interventions des Chefs de groupe sur les documents budgétaires 2022 et 2023.

Comme le prévoit le règlement d'ordre intérieur du Conseil provincial, l'ordre de passage des chefs de groupe a été déterminé par tirage au sort lors du Bureau du 10 octobre dernier. Ils se présenteront donc suivant cet ordre :

- 1) le groupe Les Engagés-CSP ;
- 2) le groupe PS ;
- 3) le groupe ECOLO ;
- 4) le groupe PTB ;
- 5) le groupe MR.

## **3. LECTURE DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION PRÉCÉDENTE**

---

M. le Premier Secrétaire donne lecture du résumé du procès-verbal de la réunion du 7 novembre 2022 :

### **« Séance publique**

- *La réunion est présidée par Monsieur Jean-Claude JADOT, assisté de Madame Anne THANS-DEBRUGE et de moi-même.*
- *La séance est ouverte à 16h35'.*
- *52 membres y assistent.*
- *Monsieur le Directeur général provincial assiste à la séance.*
- *L'Assemblée entend une communication de Monsieur le Président.*
- *Monsieur le Premier Secrétaire donne lecture du résumé du procès-verbal de la réunion du 20 octobre 2022.*
- *Monsieur le Président prononce l'éloge funèbre de Monsieur Gaston GÉRARD, Député permanent honoraire.*
- *L'Assemblée provinciale ouvre le débat sur les documents budgétaires 2022-2023, y compris la note de politique générale. Elle entend les interventions des membres de l'Assemblée parmi lesquelles 7 amendements budgétaires sont déposés.*
- *L'Assemblée adopte à l'unanimité les documents :*
  - 22-23/013 à 033 ;
  - 22-23/035 à 043 ;
  - 22-23/045 et 046.
- *L'Assemblée adopte le document 22-23/034.*

- *Le Conseil provincial prend connaissance du document 22-23/044.*
- *Le procès-verbal de la réunion du 20 octobre est approuvé.*
- *La séance publique est levée à 17h30'. »*

L'approbation du procès-verbal interviendra en fin de réunion.

#### **4. DISCUSSIONS ET/OU VOTES DES RAPPORTS SOUMIS À LA DÉLIBÉRATION DU CONSEIL PROVINCIAL**

**DOCUMENT 22-23/001 : BUDGET PROVINCIAL 2022 – 3<sup>E</sup> SÉRIE DE MODIFICATIONS.**

**DOCUMENT 22-23/002 : EMPRUNTS DE COUVERTURE DES DÉPENSES EXTRAORDINAIRES DE 2022 – 4<sup>E</sup> SÉRIE.**

**DOCUMENT 22-23/003 : PERCEPTION DES TAXES PROVINCIALES POUR L'ANNÉE 2023 – RÈGLEMENT GÉNÉRAL RELATIF À LA PERCEPTION DES TAXES PROVINCIALES.**

**DOCUMENT 22-23/004 : PERCEPTION DES TAXES PROVINCIALES POUR L'ANNÉE 2023 – RÈGLEMENT RELATIF À LA TAXE SUR LES DÉPÔTS DE MITRAILLES ET DE VÉHICULES HORS D'USAGE.**

**DOCUMENT 22-23/005 : PERCEPTION DES TAXES PROVINCIALES POUR L'ANNÉE 2023 – RÈGLEMENT RELATIF À LA TAXE SUR LES VÉHICULES ISOLÉS HORS D'USAGE.**

**DOCUMENT 22-23/006 : PERCEPTION DES TAXES PROVINCIALES POUR L'ANNÉE 2023 – RÈGLEMENT RELATIF À LA TAXE SUR LES ÉTABLISSEMENTS BANCAIRES.**

**DOCUMENT 22-23/007 : PERCEPTION DES TAXES PROVINCIALES POUR L'ANNÉE 2023 – RÈGLEMENT RELATIF À LA TAXE SUR LES PERMIS ET LICENCES DE CHASSE.**

**DOCUMENT 22-23/008 : PERCEPTION DES TAXES PROVINCIALES POUR L'ANNÉE 2023 – RÈGLEMENT RELATIF À LA TAXE SUR LES ÉTABLISSEMENTS DANGEREUX, INSALUBRES ET INCOMMODES, AINSI QUE SUR LES ÉTABLISSEMENTS SOUMIS AU DÉCRET RELATIF AU PERMIS D'ENVIRONNEMENT.**

**DOCUMENT 22-23/009 : PERCEPTION DES TAXES PROVINCIALES POUR L'ANNÉE 2023 – RÈGLEMENT RELATIF AUX EXONÉRATIONS EN FAVEUR D'ACTIVITÉS INDUSTRIELLES NOUVELLES.**

**DOCUMENT 22-23/010 : PERCEPTION DES TAXES PROVINCIALES POUR L'ANNÉE 2023 – RÉSOLUTION FIXANT LE TAUX DES CENTIMES ADDITIONNELS AU PRÉCOMPTE IMMOBILIER.**

**DOCUMENT 22-23/011 : PROJET DE BUDGET DES RECETTES ET DÉPENSES PROVINCIALES POUR L'ANNÉE 2023.**

**DOCUMENT 22-23/012 : EMPRUNTS DE COUVERTURE DES DÉPENSES EXTRAORDINAIRES DE 2023 – 1<sup>RE</sup> SÉRIE.**

M. le Président rappelle à l'Assemblée l'article 79, §3 du ROI du Conseil provincial relatif aux amendements budgétaires.

Aussi, il informe l'Assemblée que les 7 amendements déposés lors de la séance du 7 novembre seront renvoyés aux commissions compétentes afin d'y être examinés dans le délai imparti.

Les membres du Collège provincial interviennent successivement à la tribune pour répondre aux questions relevant de leurs compétences spécifiques (*dans l'ordre de passage*) :

- M. Luc GILLARD, Député provincial – Président ;
- M<sup>me</sup> Muriel BRODURE-WILLAIN, Députée provinciale ;
- M. André DENIS, Député provincial ;
- M. Claude KLENKENBERG, Député provincial ;
- M<sup>me</sup> Katty FIRQUET, Députée provinciale Vice-présidente.

Les interventions des Députés provinciaux sont suivies par les interventions des Chefs de groupe.

Comme le prévoit le règlement d'ordre intérieur du Conseil provincial, l'ordre de passage des chefs de groupe a été déterminé par tirage au sort lors du Bureau du 10 octobre dernier. Ils se présenteront donc suivant cet ordre :

- M. Luc LEJEUNE, Chef de groupe Les Engagés-CSP ;
- M. Serge CAPPÀ, Chef de groupe PS ;
- M<sup>me</sup> Sandrina GAILLARD, Conseillère provinciale, en remplacement de M. Julien VANDEBURIE, Chef de groupe ECOLO ;
- M. Rafik RASSAA, Chef de groupe PTB ;
- M<sup>me</sup> Virginie DEFRANG-FIRKET, Cheffe de groupe MR.

Le vote sur ces douze documents interviendra le jeudi 10 novembre 2022, après la réponse du Collège provincial aux interventions budgétaires et aux interventions des Chefs de groupe.

## **5. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION PRÉCÉDENTE**

---

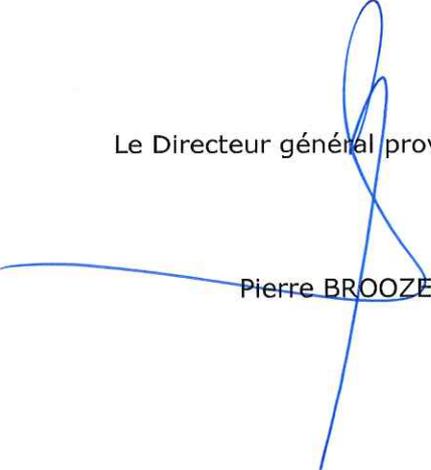
Aucune réclamation n'ayant été formulée à son sujet, M. le Président déclare approuvé le procès-verbal de la réunion du 7 novembre 2022.

## **6. CLÔTURE DE LA RÉUNION PUBLIQUE**

---

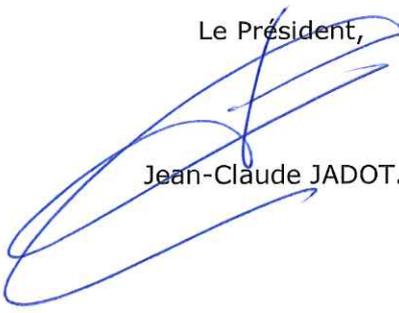
Monsieur le Président déclare close la réunion publique. La réunion publique est levée à 18h05'.

Le Directeur général provincial,

  
Pierre BROOZE

Par le Conseil,

Le Président,

  
Jean-Claude JADOT.